

Neuville sur Ain

Place Michel FLORIOT  
01160 Neuville sur Ain

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE  
du 10/11/2022**



MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
Inspectrice de l'éducation nationale : Julia VUILLAUME			
MEMBRES VOTANTS			
NOM	Présent	Excusé	Représentant
Directeur de l'école - Président : Pierre FAVRE	x		
Maire : Thierry DUPUIS		x	Mme FANGET
Adjointe au maire : Myriam FANGET	x		
ENSEIGNANTS DE L'ECOLE			
Céline OECHSEL	x		
Cécile PETIT	x		
Caroline SARRET		x	
Anne-Jessy DUBOIS	x		
Isabelle HUGO	x		
Karine VENET	x		
Yoan CEVASCO	x		
Total voix enseignants	6		
<b>Un des maîtres du RASED :</b>			
D.D.E.N : Jean-Paul EMONARD	x		
D.D.E.N : Maryse L'HUILLIER		x	
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES			
GERBE Vincent	x		
GUEPRATTE Fanny	x		
CORNATON Fabrice		x	
AUSSOURD Christelle	x		
LEGRAIS-BOUCHER Coralie	x		
DEPERROIS Elodie	x		
KARAKAS Elif	x		
LIS Edwige		x	
DURAND Laurence		x	
ZANAZZO Laurianne	x		
STANIK ASSENCIO Joanna	(x)		Suppléante présente sans droit de vote
BURTON Tyfanie	(x)		Suppléante présente sans droit de vote
BLASCO Aurélie	(x)		Suppléante présente sans droit de vote
TASSIN Chrystelle		x	
Total voix parents	7		
VOIX CONSULTATIVE			
RASED :			
Médecin scolaire :			
Infirmier(e) scolaire :			
Assistante sociale :			
ATSEM			
Représentant périscolaire :			
Enseignant ELCO :			
Invité :			

Procès-verbal établi le 15 / 11 / 22

Le président, directeur de l'école  
Nom : FAVRE Pierre Signature

Le secrétaire, président du comité de parents  
Nom : GERBE Vincent Signature

Date : 10 novembre 2022 Heure de début : 18h00

Le président excuse les absences de Caroline SARRET, enseignante, et des parents Fabrice CORNATON, Edwige LIS, Chrystelle TASSIN.

### **Organisation générale :**

Le directeur préside le conseil d'école. Seuls les 7 parents titulaires ont droit de vote, mais il ne limite pas la présence à ces 7 parents : les suppléants présents sont bienvenus et invités à s'exprimer. Ce soir il y a 10 parents présents : les 7 premiers de la liste voteront.

#### **Présentation de la délégation mairie :**

- Installation de Mme Myriam FANGET adjointe à l'éducation.

#### **Présentation du rôle des DDEN**

- Installation de M Jean Paul EMONNARD Délégué Départemental de l'Education Nationale

L'ordre du jour est arrêté par le directeur après consultation des parents et de la mairie. Il rappelle que les discussions ne doivent jamais évoquer des questions de personnes et s'en tenir aux débats motivés par l'intérêt général et la réussite optimale de tous les élèves.

### **Vie de l'école :**

#### **Vote du règlement intérieur de l'école :**

Reconduit à l'unanimité

#### **Projet d'école :**

Il est adopté pour cinq ans, et figure en annexe. Les actions chorale, fresque et jardin sont déjà engagées. Si la salle des fêtes s'avérait trop petite pour présenter les chants, la mairie mettrait à disposition la nouvelle salle polyvalente.

### **Hygiène et Sécurité :**

Procédure réglementaire en cas d'accident d'un élève : appel systématique aux parents et au SAMU (15) en cas de nécessité. C'est le médecin régulateur qui évalue ensuite le niveau d'alerte (pompiers). Le 18 est réservé aux urgences vitales.

Alerte risque majeur : Le DCS (dossier communal synthétique) recense les risques possibles. (Centrale du Bugey, barrage de Vouglans, transport de matière dangereuse) : le plan de mise en sûreté (PPMS) est destiné à mettre les élèves en sécurité et c'est la cellule de crise de la préfecture qui donnera les consignes. Exercice en classe prévu le 18 novembre.

Attention : ne pas venir chercher son enfant !

**Nouveauté : le dispositif FR-ALERT vous informe directement sur vos mobiles**

*(Pas d'application à installer)*

Ecouter la radio, ne pas encombrer la ligne téléphonique.

### **Mairie communauté de communes :**

#### **Peinture classe 03 de Mme Oechsel :**

Les travaux ont eu lieu cet été. Les radiateurs ont mis du temps à être reposés, mais désormais tout est en place. On signale toutefois des fuites en classes 03 et 04...

Le conseil d'école remercie la mairie pour cette réalisation.

Les toilettes des cycles 3 ont été refaites conformément aux plans présentés.

Le remplacement du petit train ne fait pas l'unanimité parmi les enseignants. Les maitresses de maternelle auraient préféré une installation plus riche en termes de motricité. Elles s'étaient proposées l'an dernier pour participer à la réflexion et regrettent qu'on ne les ait pas sollicitées.

Traçage cour :

Ils donnent satisfaction aux enfants qui apprennent les rudiments du code de la route.

Pavoisement :

L'école est pavoisée depuis la rentrée avec de vrais drapeaux et le triptyque de la République.

Ordinateurs maternelle :

Un grand merci à la mairie pour l'équipement en PC portables des deux dernières classes (maternelles). L'absence de lecteurs DVD, devenus rares sur les appareils neufs, a été compensée par la fourniture de lecteurs de disques externes. La pédagogie numérique utilise en effet des supports DVD qui sont bien pratiques, surtout quand le réseau wifi est défaillant.

Photocopieur :

Le photocopieur des enseignants est en fin de vie. Son remplacement est programmé dans les semaines qui viennent.

Fibre optique :

Neuville sur Ain s'équipe enfin de la fibre optique. Les travaux ne sont pas encore achevés mais on espère une mise en service courant 2023

**Partenariat :**

Le **Sou des écoles** présente son journal : la **Gazette du Sou**, distribué dans toutes les boites de la commune. L'objectif est de communiquer en dehors des seuls parents d'élèves afin d'optimiser les **actions** et élargir les soutiens au delà de la communauté éducative.

Les actions sont programmées : Noël téléthon avec les pompiers, Loto 21 janvier, Saint Patrick le 17 mars etc...

Heure de fin : 19h.

**Le prochain conseil d'école ordinaire se tiendra le vendredi 17 mars 2023 à 18h00**

*Note : lors du dernier conseil d'école du 20 juin le directeur offrira à boire pour fêter son départ en retraite !*